

PLF 2015

Discussion générale

Jeudi 20 novembre 2014

Intervention de Mme Marie-Hélène DES EGAULX

Madame la Présidente,

Messieurs les ministres,

Madame la Présidente de la commission des finances,

Monsieur le Rapporteur général,

Mes chers collègues,

Le projet de loi de finances pour l'année 2015, tel que proposé par le Gouvernement, est résumé par des petites phrases de grandes personnalités, phrases qui en disent long sur la vérité de la situation:

- De Didier Migaud : « *La prévision de croissance de 1 % est optimiste* ».
- De Didier Migaud : « *L'effort en dépense* » a un « *caractère relativement modéré* ».
- De Pierre Moscovici : les « *circonstances (économiques) exceptionnelles* », « *disons-le, elles n'ont pas été considérées comme existant* ».

- De Jean-Marc Ayrault : sur la suppression de la première tranche de l'impôt sur le revenu, « *Je ne dis pas que c'est une erreur pour les gens qui vont en bénéficier, je dis simplement qu'on voit bien que par petits bouts, ça ne fait pas une politique globale, une politique cohérente.*

Il faut au contraire faire attention à ce que l'impôt sur le revenu, qui est payé par de moins en moins de Français, qui repose sur 48% des contribuables, ça finit par créer un malaise et une incompréhension ».

- De Jean-Marc Ayrault : la « *remise à plat de notre système fiscal* », « *Je regrette qu'on ne le fasse pas* ».
- De François Rebsamen : sur le chômage, « *Soyons honnêtes : nous sommes en échec* ».
- De François Hollande : « *À un moment donné, la classe moyenne supérieure ne peut plus accepter d'augmentation d'impôt* ».

Tout est dit !

Ces phrases ont donc été prononcées, mes chers collègues, Messieurs les ministres, par l'ancien président socialiste de la commission des finances de l'Assemblée nationale et premier président de la Cour des Comptes, par l'actuel ministre socialiste du Travail et de l'Emploi, par le précédent ministre socialiste de

l'Économie et des Finances, par le précédent Premier ministre socialiste et par l'actuel Président de la République !

Ainsi, Didier Migaud, auditionné par notre commission des finances le 15 octobre dernier a rappelé que « *La prévision de croissance de 1 % est optimiste* ».

C'est maigre.

La tendance à la surestimation par les gouvernants des hypothèses de croissance a été constante. Toutefois, au regard de la situation catastrophique de notre économie aujourd'hui, une plus grande prudence se justifiait particulièrement car le budget tout entier se base sur cette hypothèse.

Je vous rappelle, Messieurs les ministres, que vous battez tous les records : records d'endettement, de niveau des prélèvements obligatoires, de niveau de la dépense publique, de faiblesse du taux de marge des entreprises, de faillite de PME et TPE, d'expatriation des forces vives et des capitaux, de chômage et même d'impopularité du Chef de l'Etat !

Finally, this 2015 Finance Bill does not respect any of our European commitments and consecrates a very serious deviation of our trajectory of return to the balance of public accounts, since the proposed measures will reduce the public deficit by only one-tenth of a point, after a deepening, unprecedented since the crisis, of the deficit in 2014, proof of the complete failure of the Government's economic policy.

When François Hollande had planned a return to 3% in 2015, the public deficit of France will rise to 4.3% of GDP in 2014.

And it is not therefore the new objective of 4.15% in 2015, thanks to the 3.6 billion euros pulled out of the hat at the last moment to avoid a negative opinion from Brussels on the French budget – which proves the lack of seriousness of the Government in the preparation of its budget – who will change something!

These 3.6 billion euros, at the time – but we will talk about them again in the budgetary collective – are nothing but effects of aubaine and tax increases on companies, *a contrario* of the

promesse de pause fiscale. En tout cas, aucune économie de dépenses nouvelles !

Vous justifiez cet écart avec la trajectoire initiale par des circonstances économiques exceptionnelles : faible croissance et faible inflation.

Mais, Pierre Moscovici, qui siégeait à votre place, Monsieur le ministre, il y a quelques mois seulement, estime, lui, que, je le recite : les « *circonstances exceptionnelles* », « *disons-le, elles n'ont pas été considérées comme existant pour l'ensemble de la zone euro, et c'est pour l'ensemble de la zone euro qu'elles doivent être appréciées* ». Il réfute donc cet argument.

En fait, rappelons que la faible croissance en France est largement imputable à votre action depuis deux ans et non pas seulement à des facteurs extérieurs.

Les effets sur la croissance des quelques mesures en faveur du pouvoir d'achat et de baisse des charges des entreprises n'auront en effet qu'un impact limité. Car, d'une part, la montée en

puissance du CICE – qui est un dispositif mal calibré qui s'apparente à un pis-aller puisque le Président de la république a annoncé le 6 novembre dernier sa suppression en 2017 – est plus lente que prévue. Et d'autre part, ces mesures ne feront que compenser le matraquage fiscal des ménages et des entreprises opéré en 2012 et 2013 (plus de 40 milliards d'euros d'augmentations d'impôts et taxes diverses), qui a eu un effet récessif important :

- via la diminution du pouvoir d'achat et donc de la consommation des ménages,
- et via de moindres investissements et fragilisation des entreprises dont les marges n'ont jamais été aussi faibles

et alors même que les réformes structurelles ne cessent d'être reportées, avec pour conséquence un effondrement des recettes, notamment de TVA et d'impôt sur les sociétés : 15 milliards d'euros de moins que prévu en 2013 et 11 milliards en 2014.

Certes, vous nous proposez une mesure de pouvoir d'achat dans ce projet de loi de finances : la suppression de la première tranche de l'impôt sur le revenu et la hausse de la décote.

Si cette mesure est séduisante d'un premier abord, nous émettons cependant quelques réserves, parfaitement résumées par le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault le 29 octobre dernier, je le recite : *« Je ne dis pas que c'est une erreur pour les gens qui vont en bénéficier, je dis simplement qu'on voit bien que par petits bouts, ça ne fait pas une politique globale, une politique cohérente. Il faut au contraire faire attention à ce que l'impôt sur le revenu, qui est payé par de moins en moins de Français, qui repose sur 48% des contribuables, ça finit par créer un malaise et une incompréhension »*.

Si nous ne voterons pas contre cette mesure, qui va redonner du pouvoir d'achat aux Français les plus modestes, nous dénonçons le fait qu'elle renforce encore davantage l'hyper concentration de l'impôt sur le revenu. Je rappelle que 10% des foyers fiscaux paient 70% de cet impôt.

La suppression de la première tranche fait porter l'effort fiscal davantage sur les classes moyennes et supérieures qui sont, avec les familles, les grandes oubliées et sacrifiées de ce quinquennat.

François Hollande l'a lui-même reconnu dans son interview

télévisée du 6 novembre dernier en reconnaissant, je le cite qu'« *à un moment donné, la classe moyenne supérieure ne peut plus accepter d'augmentation d'impôt* ».

C'est la raison pour laquelle nous soutiendrons la proposition de notre rapporteur général qui propose de redonner du pouvoir d'achat aux familles des classes moyennes et supérieures, à travers la hausse du plafond du quotient familial.

Après tous les cafouillages du Gouvernement sur la prétendue « pause fiscale », la réalité est que le taux de prélèvements obligatoires ne diminuera quasiment pas dans les prochaines années. Il se stabilise, à un niveau très élevé, plus de 44,5 % du PIB, au-dessus de la moyenne des pays européens.

Car ce que vous ne dites pas, Messieurs les ministres, c'est que si vous baissez les impôts pour quelques-uns en 2015, la hausse de très nombreuses taxes est prévue l'année prochaine pour une grande partie des Français !

J'ai fait les comptes Messieurs les ministres :

- Alourdissement de la fiscalité sur le diesel,

- hausse des cotisations retraite pour les salariés,
- hausse des cotisations aux retraites complémentaires,
- hausse de la contribution au service public de l'électricité,
- hausse du tarif réglementé de l'électricité,
- hausse du prix du gaz,
- augmentation de la redevance télé,
- hausse du prix des billets d'entrée aux manifestations sportives,
- hausse de la taxe d'habitation et véritable explosion de la taxe foncière dans les zones tendues,
- baisse des aides à la garde d'enfants et division par 3 de la prime à la naissance à partir du deuxième enfant,
- hausse de la taxe de séjour dans les hôtels,
- taxe sur l'échange de logements entre particuliers,
- taxe sur les surfaces de stationnement,
- taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés bâties et à la cotisation foncière des entreprises,
- hausse des valeurs locatives,
- pérennisation de la hausse des frais de notaires...

... sans même intégrer la fiscalité locale et sa hausse inévitable pour compenser la baisse des dotations de l'Etat : estimée à 5 milliards d'euros par le Gouvernement sur la programmation triennale !

Le total de ces hausses se chiffre à environ 3 milliards d'euros,

De la même façon, il est faux de prétendre que les entreprises ne subiront aucune hausse de fiscalité en 2015, car elles vont être également impactées en 2015 par l'effet de mesures antérieures.

Alors que le CICE n'a pas l'efficacité attendue, puisque, évalué à 13 milliards d'euros dans les prévisions initiales de 2012, le montant du CICE au titre de 2013 ne devrait être finalement que de 10,8 milliards d'euros rendus aux entreprises, la prolongation de la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés va coûter aux entreprises 2 milliards d'euros en 2015, la moindre déductibilité des frais financiers : 1,3 milliard, l'impact du pacte de responsabilité sur l'impôt sur les bénéfices : 800 millions d'euros et la hausse des cotisations retraite : 500 millions d'euros.

Là encore, le groupe UMP soutiendra la mesure proposée par notre rapporteur général en faveur des entreprises et notamment des investissements productifs.

Nous soutiendrons aussi sa proposition de moindre baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, par la prise en

compte des normes imposées aux collectivités.

Nous irons au bout de celle logique en proposant de défalquer également les autres dépenses contraintes que sont les coûts de la réforme des rythmes scolaires.

Nous dénoncerons l'insincérité de certains budgets comme celui des infrastructures de transport et celui de la défense.

Mais nous voterons en seconde partie les propositions d'économies de dépenses de notre rapporteur général et de nos rapporteurs spéciaux, adoptées en commission des finances.

Je rappelle le « *caractère relativement modéré de l'effort en dépense* », ce sont les mots de Didier Migaud, devant notre commission des finances le 15 octobre dernier.

Les 21 milliards d'économies de dépenses promis en 2015, ce sont en réalité un effort *a minima* de l'Etat et ne comportant aucune réforme de structure.

Une grande partie est non documentée, je pense par exemple aux 2,4 milliards d'euros de baisse de subventions aux entreprises et

associations et à un flou de 2 à 3 milliards sur la protection sociale, et le seul réel effort porté par l'Etat lui-même, sur son fonctionnement et sa masse salariale, s'élève à 3,5 milliards sur 21 milliards, soit 16 % de l'effort total, soit un peu moins que l'effort de 3,7 milliards demandé aux collectivités territoriales.

Et le 1,4 milliard de baisse de la masse salariale est à relativiser avec la création en parallèle de 9500 postes dans l'Education nationale, qui va coûter 300 millions d'euros par an, pendant 40 ans, sans parler de la hausse des contrats aidés.

En réalité mes chers collègues, tant que le Gouvernement ne proposera de réelles et courageuses réformes de structure, qu'il est le seul capable techniquement d'engager, la France demeurera dans une impasse.

Ces réformes de structure, c'est ce qu'attendent de vous Bruxelles, les marchés financiers – qui préservent encore notre pays du décrochage, mais jusqu'à quand ? –, mais aussi et surtout c'est ce qu'attendent les Français.